



## EXTRAIT DE PÉTITION

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 16 493 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** les armes à utilisation restreinte et les armes prohibées continuent d'être enregistrées;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs Québécois, propriétaires ou non d'armes à feu, sont défavorables à l'implantation d'un registre québécois des armes d'épaule;

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des personnes en droit de posséder des armes est accessible aux policiers;

**CONSIDÉRANT QUE** l'examen des données sur les homicides disponibles sur statistiques Canada n'a réussi à démontrer aucun bénéfice relié à une des lois canadiennes sur les armes à feu adoptées entre 1974 et 2008, incluant le défunt registre fédéral des armes d'épaule;

**CONSIDÉRANT QUE** le jugement Dalphond reconnaît que « Les forces policières ailleurs au pays fonctionnent sans un registre des armes de chasse depuis octobre 2012 et que rien ne m'indique qu'il en a résulté un préjudice irréparable ou même sérieux. »;

**CONSIDÉRANT** le désastre financier du défunt registre canadien des armes d'épaule;

**CONSIDÉRANT** les soupçons de collusion dans les contrats informatiques;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec est en période de rigueur budgétaire, que les ressources sont limitées, que les besoins sont illimités et que cet argent pourrait être mieux utilisé;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

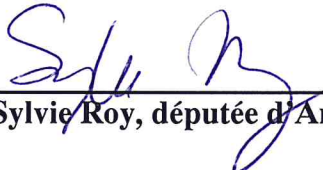
Nous demandons au gouvernement du Québec :

De renoncer au projet de loi n° 64 visant, entre autres, la création d'un registre québécois des armes d'épaule;

De tenir des audiences publiques permettant aux Québécois de se faire entendre sur le sujet, qu'ils soient propriétaires d'armes à feu ou non;

De gérer les ressources de l'État de façon responsable en visant l'efficacité plutôt que la satisfaction des groupes de pression.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Sylvie Roy, députée d'Arthabaska

15 mars 2016  
Date de signature de l'extrait